

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2012-2013)
LE 14 MAI 2013**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Chantal Zaccour, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 MAI 2013 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME CHANTAL ZACCOUR, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Marie-Louise Kerneïs (7)
Suzanne Tremblay (6)

M. le commissaire

Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Mélanie Chaussé, directrice par intérim du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Josyane Desjardins (16), Suzanne Gaudette (8)
M. Stéphane Bessette (1)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03375-05-13

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Avenants aux contrats de location des locaux modulaires

10.02 Remplacement des chaudières à l'école Louis-Philippe-Paré : Appel d'offres n° P-91209-12

10.03 Remplacement des chaudières et travaux divers à l'école Saint-Jude : Appel d'offres n° P-91204-12

10.04 Réfection du drainage et travaux connexes à l'école Marguerite-Bourgeois : Appel d'offres n° P-91110B-12

10.05 Réfection du bloc sportif – Enveloppe et finis intérieurs à l'école de la Rive : Appel d'offres n° P-91218-12

10.06 Réfection de l'enveloppe de l'école Pierre-Bédard : Appel d'offres n° P 91217-12

10.07 Mise aux normes sécurité incendie à l'école Louis-Philippe-Paré – Appel d'offres n° P-91113B-12 (**Ajout**)

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Achat d'une partie des actifs de Transport Morand Ltée par Les Autobus Sébastien Morand Inc. (**Modification**)

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2013

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

C.E.-03376-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, répond à la question posée en lien avec la liste des comptes payés pour la période commençant le 2 avril 2013 et se terminant le 3 mai 2013.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03377-05-13

10.01 AVENANTS AUX CONTRATS DE LOCATION DES LOCAUX MODULAIRES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les avenants au marché n° 5 et n° 6, tels que proposés par le fournisseur ModSpace.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'accepter les avenants aux contrats de location au fournisseur ModSpace selon les conditions suivantes :

- École Louis-Cyr (avenant n° 5) Contrat de location mensuel de deux mille cinq cent quarante-sept dollars (2 547,00 \$) taxes en sus Période du 3 août 2013 au 2 août 2015 (24 mois)
- École Pierre-Bédard (avenant n° 6) Contrat de location mensuel de cinq mille sept cent quarante-cinq dollars (5 745,00 \$) taxes en sus Période du 3 août 2013 au 2 août 2015 (24 mois)
- École des Bourlingueurs (avenant n° 6) Contrat de location mensuel de mille cinq cent cinquante-deux dollars (1 552,00 \$) taxes en sus Période du 3 août 2013 au 2 août 2015 (24 mois)

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les avenants aux contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03378-05-13

10.02 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE PARÉ : APPEL D'OFFRES N° P-91209-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des chaudières à l'école Louis-Philippe-Paré à **Le Groupe Centco inc.** pour un montant forfaitaire de trois cent quatre-vingt-quatre mille neuf cents dollars (384 900,00 \$), avant les taxes, soit quatre cent quarante-deux mille cinq cent trente-huit dollars et soixante-dix-huit cents (442 538,78 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03379-05-13

10.03 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES ET TRAVAUX DIVERS À L'ÉCOLE SAINT-JUDE : APPEL D'OFFRES N° P-91204-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond aux questions des commissaires.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Pilote, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des chaudières et travaux divers à l'école Saint-Jude à **Le Groupe Centco inc.** pour un montant forfaitaire de trois cent soixante-dix-neuf mille dollars (379 000,00 \$), avant les taxes, soit quatre cent trente-cinq mille sept cent cinquante-cinq dollars et vingt-cinq cents (435 755,25 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03380-05-13

10.04 REFECTON DU DRAINAGE ET TRAVAUX CONNEXES A L'ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOIS : APPEL D'OFFRES N° P-91110B-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond aux questions des commissaires.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection du drainage et travaux connexes à l'école Marguerite-Bourgeois à **Les Entreprises Martin Forest inc. - Groupe Durasec** pour un montant forfaitaire de cent cinq mille neuf cent cinquante-huit dollars et quarante et un cents (105 958,41 \$), avant les taxes, soit cent vingt-et-un mille huit cent vingt-cinq dollars et soixante-huit cents (121 825,68 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 8 mai 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03381-05-13

10.05 RÉFECTION DU BLOC SPORTIF – ENVELOPPE ET FINIS INTÉRIEURS À L'ÉCOLE DE LA RIVE : APPEL D'OFFRES N° P-91218-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à la question d'un commissaire.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection du bloc sportif – enveloppe et finis intérieurs à l'école de la Rive à **T3P Construction inc.** pour un montant forfaitaire de trois cent cinquante-huit mille cent soixante-douze dollars (358 172,00 \$), avant les taxes, soit quatre cent onze mille huit cent huit dollars et vingt-six cents (411 808,26 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03382-05-13

10.06 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DE L'ÉCOLE PIERRE-BÉDARD : APPEL D'OFFRES N° P-91217-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond aux questions des commissaires.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe à l'école Pierre-Bédard à **T3P Construction inc.** pour un montant forfaitaire de trois cent soixante-quinze mille cinq cent vingt-et-un dollars et cinquante cents (375 521,50 \$), avant les taxes, soit quatre cent trente-et-un mille sept cent cinquante-cinq dollars et quatre-vingt-quatre cents (431 755,84 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2013.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.07 MISE AUX NORMES SÉCURITÉ INCENDIE À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE PARÉ – APPEL D'OFFRES N^O P-91113B-12

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Ce sujet est retiré considérant le montant de la plus basse soumission de quatre-vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars (84 998,00 \$).

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-03383-05-13

13.01 ACHAT D'UNE PARTIE DES ACTIFS DE TRANSPORT MORAND LTÉE PAR LES AUTOBUS SÉBASTIEN MORAND INC.

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la lettre de demande de cession d'un des contrats de Transport Morand Ltée, écrite et signée par Monsieur Jean Morand, président;

CONSIDÉRANT la demande de transfert écrite et signée par Monsieur Sébastien Morand, président de « Les Autobus Sébastien Morand inc. »;

CONSIDÉRANT que toutes les opérations et obligations du transporteur « Les Autobus Sébastien Morand inc. » envers la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries demeureront totalement inchangées.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent le transfert d'un des contrats en lien avec la vente d'une partie des actifs de « Transport Morand Ltée » à « Les Autobus Sébastien Morand Inc. » à compter du 1^{er} juillet 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03384-05-13 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

1320 003

D:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2012-2013\10. 14 mai 2013 - 1320-003.doc

Secrétaire générale par intérim